



Lyon, Le 13 novembre 2025

L'INTERSYNDICALE UNSA CGT CFDT FSU FO SUD

à

Monsieur le Président du
Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes
101 cours Charlemagne
CS 20033
69269 LYON Cedex 02

OBJET : Préavis de grève le 20 novembre 2025

Motif : *Proposition de RIFSEEP inéquitable et non transparente.*

Monsieur le Président,

Conformément à la loi N° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires, L'Intersyndicale UNSA, CGT, CFDT, FSU, FO, SUD de la Région Auvergne-Rhône-Alpes dépose par la présente un préavis de grève pour la journée du 20 novembre 2025 de 0 à 24 heures, ce préavis couvre l'ensemble des agents (titulaires, stagiaires et contractuels de la collectivité).

L'intersyndicale UNSA, CGT, CFDT, FSU, FO, SUD demande l'amélioration substantielle de la proposition faite sur la transformation du RIFSEEP, sur la base des propositions que nous avons faites, les points essentiels :

- Pas de baisse pour les nouveaux recrutés afin de rendre et de rester attractif quel que soit le métier.
- La revalorisation par la reconnaissance de l'expérience.
- La suppression des pénalités envisagées pour les congés de maladie ordinaire.
- Des critères clairs et transparents pour l'attribution des CIA.
- La validation des réussites à l'examen professionnel avant le 31 décembre 2025.
- La publication en annexe de la délibération des sommes pour chaque groupe et des critères, dans la transparence qui est la norme pratiquée sur ce sujet dans notre collectivité.

Nous vous demandons d'améliorer la proposition de la direction Générale.

Conformément à l'article L2512-2 du code du travail, nous sommes bien sûr disponibles pour vous rencontrer spécifiquement sur cette revendication.

Dans l'attente nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, nos salutations syndicales.

Pour l'UNSA
C. DARPHEUILLE

Pour La CGT
N. SABATIER

Pour la CFDT
V. HUBER

Pour la FSU
P. DUVERNY
E. FAUSSEMAGNE

Pour FO
J. DUPIN

Pour SUD
V. FORMET